



OCTOBRE 2019

LA CROQUETTE D'AUTOMNE



Chèr(e)s ami(e)s et adhérent(e)s,

Après un été particulièrement agité, nous avons le plaisir de vous inviter à notre rencontre désormais traditionnelle, notre repas d'automne, toujours dans le cadre champêtre de la salle municipale de St Georges de Blancaneix, prêtée gracieusement par M. le Maire et son équipe.

Cette salle offre des avantages non négligeables : pas de problème de parking et possibilité, si le temps le permet, de profiter de la campagne environnante, voire d'y promener vos petits compagnons à 4 pattes si vous désirez qu'ils vous accompagnent à ce moment festif.

Nous conservons aussi notre fidèle équipe de cuisinières car il n'est plus à démontrer l'excellence de leurs menus !

Nous avons d'autre part, avancé la date de ce rendez-vous comptant éviter (peut-être) les frimas de décembre.

Venez nombreux rencontrer l'équipe et partager un bon moment de détente, vous pourrez aussi vous procurer nos calendriers 2020 et d'autres possibles idées pour vos cadeaux de Noël ou vos étrennes !

Inscrivez-vous rapidement afin que la cuisinière puisse faire ses courses à partir du 5 novembre en fonction du nombre de participants.

A très bientôt, nous vous attendons !

La présidente et l'équipe de Sos vies de chiens

**Il vient de sortir ! Le calendrier 2020 est disponible ! Faites-vous plaisir en le découvrant ou faites plaisir en l'offrant !
Son prix ne change pas : 8€ (frais d'envoi inclus)**

Il sera également disponible le jour du repas, sinon commandez-le vite grâce au bon de commande ci-dessous.



Bon de commande

Je commande.....calendriers pour un montant de (chèque à l'ordre de SOS vies de chiens)

Merci de me les adresser à l'adresse suivante :

Mme / Mr

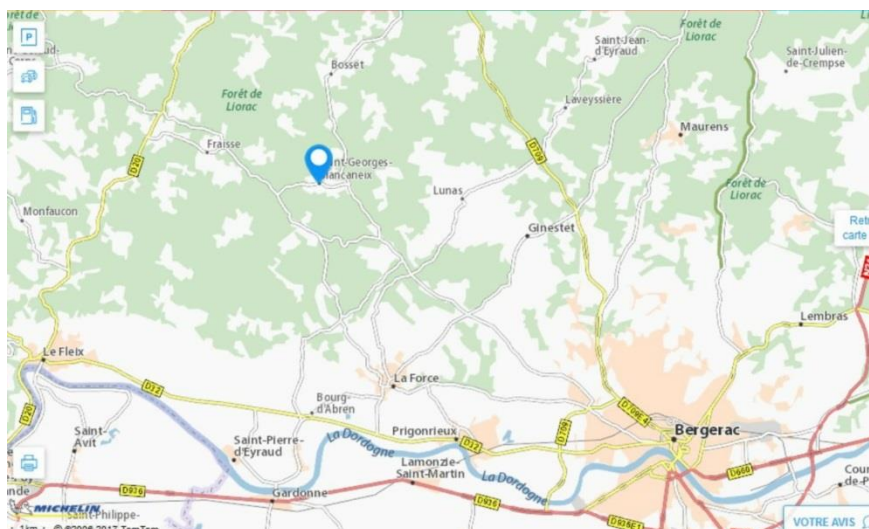
Adresse :

REPAS DU SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019

Le repas aura lieu à la salle municipale de Saint Georges de Blancaneix, **à 12h !**

Tarif : 25€/personne.

(Pensez à apporter vos couverts, svp !)



MENU

KIR

Hors d'œuvres variés - crudités

Terrine de foie gras

Poisson en terrine

Ou

Tajine de poulet

Fromage

Salade de fruits de saison et gâteaux divers maison

Café

Vins rouge et rosé compris

INSCRIPTION AU REPAS. Date limite : 05/11/2019 (Coupon à retourner rempli avec votre règlement)

M.Mme : Tél :

Adresse :

Réservation pouradultes

Règlement joint à la réservation : €

Merci de retourner ce coupon accompagné de votre règlement à Mme Arnaud Geneviève – Lieudit Canselade

24100 Bergerac / 05.53.63.39.53



Des nouvelles de nos protégés...

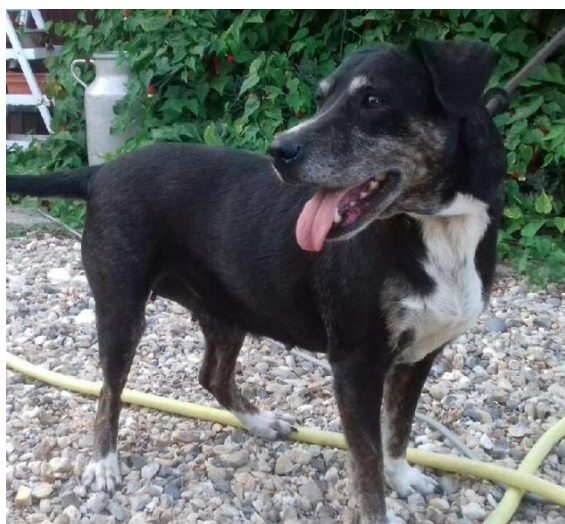
Lorsque certains chiens sont restés très longtemps à l'association ou ont eu une histoire difficile ou ont fait l'objet d'un appel aux dons pour de lourds frais vétérinaires, nous avons toujours beaucoup de plaisir à vous faire partager la nouvelle de leur adoption.

C'est aujourd'hui le cas d'Oréo, ce jeune croisé braque trouvé en novembre 2018, errant, très maigre, infesté de parasites, la queue coupée à vif et mal soignée.

Il avait dû être hospitalisé et opéré plusieurs fois et sa convalescence avait été particulièrement difficile.

Son doux regard n'avait touché personne pendant de longs mois, malgré son jeune âge et ses nombreuses qualités.

Mais ceci est derrière lui et Oréo coule désormais des jours heureux dans sa nouvelle famille.



Il en est de même pour Dolly. Cette gentille chienne âgée de 9 ans est arrivée à l'association il y a 2 ans. Après des années de galère dans la rue, à tenir compagnie à ses maîtres successifs lorsqu'ils faisaient la manche, Dolly a été prise en charge par Virginie, l'une de nos familles d'accueil.

Petite chienne déjà âgée et au physique banal, elle n'avait jusque-là pas retenu sérieusement l'attention de potentiels adoptants. Mais la chance a souri à Dolly qui a rejoint sa nouvelle famille il y a peu de temps.

Nous leur souhaitons à tous les deux de belles années dans leurs nouveaux foyers. Nous travaillons dur tous les jours à leur offrir à tous, cette seconde chance et à faire en sorte de leur garantir un avenir sécurisé. Cela n'est possible que grâce à nos actions sur le terrain, au travail et à la disponibilité des familles d'accueil et au soutien de nos adhérents.

Bulletin d'adhésion

Adhésion 20 € (25€ pour un couple) Donateur Première adhésion Renouvellement

NOM.....Prénom :

Adresse :

E-mail (en majuscules svp) :

Montant versé :€ Téléphone :

A..... le :

Signature :

Merci ☺

Chèque à l'ordre de SOS vies de chiens, maison des associations, 5 Place Jules Ferry, 24100 Bergerac

En 2018, l'I-CAD (Société d'Identification des Carnivores domestiques) a enregistré près de 80 000 déclarations de pertes d'animaux (chiens, chats et furets). Ce chiffre ne comprend que les animaux identifiés et peut facilement être multiplié par 2 voire 3, si l'on tient compte des animaux non identifiés, pour avoir une idée de l'ampleur de ce phénomène.

A côté des démarches pratiques pour rechercher un animal perdu, voici une astuce bien connue des chasseurs ayant déjà perdu leur chien en forêt :

1. Le propriétaire du chien doit prendre un vêtement qui a été porté au moins une journée, le plus longtemps sera le mieux, de sorte que le chien perdu puisse reconnaître l'odeur.
2. Le vêtement doit ensuite être placé là où le chien a été vu pour la dernière fois. Si le chien a une niche et un jouet qui lui est propre, ils peuvent également être déposés à cet endroit (à moins que l'emplacement ne le permette pas). Il est aussi utile de laisser une note dessus demandant de ne pas bouger les objets du chien.
3. Laissez aussi un bol d'eau, vu que le chien n'a sûrement pas pu boire dernièrement. Par contre, n'apportez pas de nourriture car cela pourrait attirer d'autres animaux.
4. Revenez le lendemain ou si possible, à intervalles réguliers.

Cette astuce a fonctionné pour de nombreuses personnes à la recherche de leur chien disparu. Ils sont revenus là où ils avaient perdu leur chien et l'ont retrouvé les attendant tranquillement. Et ce, même après une dizaine de jours de recherche !

On ne répètera jamais assez l'importance de l'identification de l'animal. Outre le fait que celle-ci est obligatoire, elle est également le seul moyen légal de prouver que l'animal en question vous appartient.

Vous avez perdu votre animal ? Voici quelques démarches primordiales pour sa recherche :

- Contacter l'Icad pour signaler sa perte - 0810 778 778 - et utiliser leur application « Filalapat »
- Selon le lieu de perte, allez voir vos voisins pour leur signaler que votre animal a disparu,
- Contacter la SPA de votre secteur, votre mairie et les vétérinaires alentours,
- Poster une annonce sur les pages Facebook dédiées telles que PetAlert, Pattes en cavale..., sur les sites les plus populaires et donc les plus consultés tels que chien-perdu.org, chat-perdu.org.
- Coller des affichettes grand format en partant du lieu de perte sur tout support et chez les commerçants

